



Saint Denis, le 13 juin 2007

Malgré la trahison, l'unité des organisations syndicales et des salariés reste plus forte que jamais pour obtenir la négociation sur la base de nos revendications :

- **une augmentation générale de 2,5 %**
- **avec un minimum de 700 €**
- **une prime de 1500 €**

Nous avons manifesté en masse le 12 juin. A 10 heures sur le parvis du RER D, à Saint-Denis, nous étions plus de 500 rassemblés. Nous avons rejoint en cortège, par le RER, nos collègues d'Hausmann. Au même moment, dans les délégations les salariés ont massivement débrayé.¹

Devant le siège de Generali, les syndicats **FO, CGT, UNSA et SAPAG** étaient présents, tous ont pu prendre la parole. Une salariée de Marseille nous a apporté le salut de sa délégation en grève. Des militants de tous les syndicats étaient présents et ont pu s'exprimer. L'un d'entre eux a dit sa colère et sa volonté de rester dans l'unité.

Nous avons demandé à la Direction Générale de recevoir une délégation des 4 syndicats. Après une longue hésitation, nous avons reçu un message transmis par la sécurité : **la Direction recevant les syndicats le 13, elle ne recevra personne le 12.**

Nous avons appris quelques heures plus tard, à 15 heures 18, que **cette rencontre du 13 était annulée** par la Direction Générale. **Toutes les négociations annulées !** Est-ce responsable de la part d'une Direction qui prône le dialogue social ? Est-ce ça, la « Generali attitude » de Monsieur Claude Tendil ?

Le 12 juin à 12 h 30, se tenait le conseil d'administration de Generali IARD; Il a duré trois minutes Monsieur Tendil est sorti du conseil, sans saluer les participants, sans un mot pour ne pas entendre les représentants des salariés. Le 13 juin à 12 h 30, même incivilité de la part de Claude Tendil et le conseil de Generali Vie n'a duré qu'une minute.

La Direction doit revenir à la raison. Les salariés ont exigé :

Recevez les syndicats !

Nos syndicats FO, CGT, UNSA et SAPAG² ont reçu un mandat très précis : rester unis jusqu'à la satisfaction de nos revendications, augmentation générale de 2,5 % avec un minimum de 700 € et une prime de 1500 €, soumettre toute proposition pour la suite de notre action aux assemblées générales du personnel qui se réuniront prochainement aussi bien en région parisienne qu'en province.

Pour les salariés de Saint-Denis :

Assemblée Générale du Personnel
Mardi 19 juin 2007
à 13 heures
Dans la cour d'Innovatis

¹ Des délégations de Generali Conseil ont été écartées de la mobilisation par la trahison. On leur avait indiqué que le mouvement était annulé.

² Le ciment de notre unité, c'est la revendication d'augmentation générale et nous n'y renoncerons pas . Par ailleurs, chaque syndicat reste libre de s'exprimer sur ses positions, aujourd'hui comme précédemment.